

DGAIC
Madame
Christine Graa
Place du Château 1
1014 Lausanne

Pully, le 17 juillet 2025

Procédure de consultation fédérale – Initiative parlementaire "Favoriser la garde alternée en cas d'autorité parentale conjointe"

Madame,

Nous faisons suite à votre courriel du 4 juillet 2025 relatif à la mise en consultation, par la Commission des affaires juridiques du Conseil national, d'un avant-projet de modification du Code civil visant à promouvoir une prise en charge de l'enfant la plus égalitaire possible, lorsque l'autorité parentale est exercée conjointement et que les parents n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la modalité de prise en charge de l'enfant au quotidien.

Après analyse des différents documents, l'Union des Communes Vaudoises renonce à se déterminer dans la mesure où les modifications législatives envisagées ne concernent pas directement les communes.

En vous remerciant d'avoir consulté notre Association, nous vous prions de recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Eloi Fellay



Directeur

Guillaume Fürst



Juriste